



Foires BEA, nouvelle convention avec l'Eglise catholique romaine du canton de Berne et l'Eglise catholique chrétienne; prolongation du crédit récurrent (2014-2016); décision

Proposition:

- 1. Le Synode prend acte que les trois Eglises du canton de Berne s'engagent activement à la foire du mariage MariNatal et à la BEA.**
- 2. Le Synode approuve un crédit récurrent de CHF 190'000 (bruts par an) pour la période de 2014 à 2016 afin d'assurer la présence œcuménique à ces deux foires (compte 035.316.01). Il est demandé à l'Eglise catholique romaine du canton de Berne et à l'Eglise catholique chrétienne de continuer à appliquer la clef de répartition convenue à la Conférence interconfessionnelle concernant la participation aux coûts et de prendre les décisions financières dans ce sens.**
- 3. Le Synode prend acte que les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure peuvent soutenir les arrondissements ecclésiastiques sur les plans de la conception et du matériel, lorsque les arrondissements s'engagent à des foires régionales sur leur territoire (OHA à Thoun, HESO à Soleure, Foire de Bienne, Comptoir delémontain).**

Explication:

Les événements (events) sont un moyen adapté pour profiler Eglises et paroisses. Ils permettent un accès facile et souvent inattendu à de larges couches de la population. A tous les niveaux, la vie de l'Eglise se célèbre aussi à travers des événements qui constituent une forme moderne de communication.

La stratégie dans ce domaine, approuvée en 2009 par le Synode, prévoit diverses activités sur les plans de la paroisse, de l'arrondissement et de l'Eglise.

Au plan local, les paroisses participent aux fêtes de village, aux foires commerciales et à d'autres activités dans les communes. Le service de la communication les conseille volontiers sur demande.

Au plan régional, les arrondissements organisent des anniversaires, des journées particulières et d'autres activités. Ainsi, le Synode d'arrondissement de Soleure contribue à la

présence œcuménique à la foire d'automne HESO avec les autres Eglises du canton. Les manifestations régionales sont autant d'occasions de se présenter en tant qu'arrondissement, parfois nouvellement formé, au-delà d'un culte classique ou de toute autre célébration religieuse. Sur demande, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure soutiennent de telles manifestations par des prestations spécifiques (conseils pour la conception, relations publiques, etc.) ou des contributions financières.

Au plan cantonal, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure tiennent un stand, en coopération avec les deux autres Eglises du canton, à MariNatal et à la BEA (ainsi qu'avec la Société biblique pour cette dernière, partenaire aussi actif qu'apprécié). Pour concevoir et gérer ces stands, l'aide des membres du corps pastoral, collaborateurs et collaboratrices diaconaux, catéchètes et bénévoles est la bienvenue. Il est d'ailleurs de plus en plus difficile de recruter ces indispensables main-d'œuvre et soutien.

Présence de l'Eglise aux foires

La direction du projet et le groupe de pilotage concernant les foires étudient soigneusement la présence, de cas en cas. Au groupe de pilotage, les trois présidences de Conseil synodal, sous la direction du pasteur Andreas Zeller, ont une influence directe sur la forme et le contenu de cette présence. Le Conseil synodal approuve de plus le thème choisi pour la BEA par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Grâce à cette direction solide, la conception du stand à la BEA pour le cycle allant de 2011 à 2013 a permis de mettre en avant avec succès une nouvelle thématique à chaque fois. En 2011, comme la direction de la BEA avait changé sa stratégie d'exploitation, il a fallu quitter le lieu traditionnel d'exposition dans l'ancienne halle pour un stand situé dans le nouveau bâtiment. Celui-ci commence à se faire connaître, mais, la première année, une baisse du public a été ressentie.

Les réactions du public sont presque toutes positives. La présence des Eglises est considérée comme ludique, moderne, attrayante. Pour continuer sur cette lancée et concrétiser la stratégie de 2009 en matière d'événements, le Conseil synodal demande à organiser un nouveau cycle de trois ans, pour les années 2014 à 2016.

Le Secteur Paroisses et formation organise chaque année à la BEA un séminaire spécialisé avec la Société pastorale et l'Association des paroisses. Une étroite collaboration entre la direction du Secteur et le service de communication permet de coordonner le thème du séminaire spécialisé avec celui choisi pour la BEA.

Les coûts de tiers, inchangés depuis plus de dix ans, doivent être augmentés de CHF 20'000 pour ce nouveau cycle pour atteindre un montant annuel brut de CHF 190'000 (compte 035.316.01). Une moitié de cette augmentation servira à compenser le renchérissement annuel qui atteint 6 pour cent depuis 2003 selon l'indice des prix à la consommation. L'autre moitié permettra de créer des éléments d'animation qui pourront être utilisés aussi ailleurs qu'à la BEA. Ainsi, le mikado géant des Eglises, le croquet des Eglises et le Connect 4 avec ses paroles de sagesse théologique sont régulièrement empruntés.

Jusqu'à présent, l'Eglise catholique romaine du canton de Berne et l'Eglise catholique chrétienne ont contribué au titre d'Eglises du canton de Berne à une part respectivement de 20,7 % et de 0,2 % selon la clef de répartition convenue à la Conférence interconfessionnelle. Il est demandé à nos deux Eglises partenaires de prendre les décisions financières en vue d'intégrer l'augmentation prévue à la part qu'elles prennent chacune en charge selon la clé de répartition. Dès lors, la charge nette assumée par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure augmente de CHF 15'820 pour passer de CHF 134'470 à CHF

150'290. S'y ajoutent les subsides à la libre-appréciation des paroisses (compte 035.402.01), au titre de dons pour la BEA.

La direction du service de la communication assume à la fois la direction opérationnelle de la présence aux foires et la direction du groupe de pilotage.

La présence aux foires et les activités régionales constituent des plateformes adaptées pour profiler l'Eglise de manière originale et inhabituelle auprès de la population, et proclamer ainsi l'Evangile. C'est dans cette perspective que le Conseil synodal demande à maintenir une présence des Eglises aux foires dans le cadre de la stratégie décidée par les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure pour les événements.

Le Conseil synodal